

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le mardi 8 octobre 2019,

Les membres du Comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

Délibération n°: DL 47/2019

Objet : Motion contre la fermeture des trésoreries

- M. ADRAS (titulaire - CPS)
- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- M. BARSANTI (titulaire - CPS)
- M. BERNARD (titulaire - CPS)
- M. BINICK (titulaire - CCHVC)
- M. BLIN (titulaire - CPS)
- M. BONNET (titulaire - CPS)
- M. CAHAREL (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- Mme FARGEOT (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme LINDECKER (titulaire - CPS)
- M. MARTIN (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- Mme MORCH (titulaire - CPS)
- M. OSSENI (titulaire - CPS)
- M. PANCIATICI (titulaire - CPS)
- M. QUEANT (suppléant - CPS)
- M. SFERRAZZA (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VALENTIN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- Mme VIALA (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- Mme VON EUW (titulaire - CCHVC)
- Mme WICHEREK-JOLY (titulaire - CPS)

DATE DE CONVOCATION

Le 30/09/2019

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; M. BOUAZZAOUI (titulaire - CPS) ; M. BOYER (titulaire - CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; M. DA SILVA (titulaire - CPS) ; Mme DARMON (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. PAGE (titulaire - CPS) ; M. PELLETANT (titulaire - CPS) ; M. PONS (titulaire - CPS) ; M. ROS (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Leonardo SFERRAZZA est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 31
VOTANTS : 31

Délibération DL47/2019 Motion contre la fermeture des trésoreries

Les élus du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) et des villes adhérentes veulent alerter les pouvoirs publics sur les conséquences du projet de réaménagement du réseau des trésoreries dans le nord de l'Essonne quant aux services rendus à la population qu'aux collectivités et associations.

En effet, le DGFIP a décidé de réorganiser en profondeur son réseau territorial d'ici 2022.

Cette réorganisation devrait se traduire par :

- Des suppressions de trésorerie de proximité, 7 trésoreries en Essonne : Brunoy ; Chilly-Mazarin, Massy, Montlhéry, Orsay, Sainte-Geneviève-des-Bois, Savigny-sur-Orge
- La suppression entre 15 000 et 20 000 emplois d'ici 2024,
- La réduction d'agence locale via la fusion et le regroupement de services des impôts des particuliers (SIP), de services des impôts des entreprises (SIE), de service de la publicité foncière (SPF) et d'autres plus spécialisés (les services locaux de contrôle fiscal par exemple),

Cette réorganisation en profondeur aura pour conséquence :

- De supprimer 2 trésoreries sur 3 qui seront remplacées par quelques services de gestion comptable qui auront en charge la tenue des comptes de 300 à 900 budgets,
- De fonctionner uniquement via des flux informatiques,
- D'aboutir à la généralisation pour nos concitoyens de toutes leurs requêtes et démarches par voie dématérialisée.

Les élus tiennent à rappeler l'importance d'une trésorerie pour les collectivités dans leur rôle de conseil et de soutien apportés au quotidien et du professionnalisme des agents comptable qui subissent les réformes successives.

Leur pleine et entière connaissance des spécificités de l'échelon communal et intercommunal, leur vocation d'assurer une communication sur la fiscalité des particuliers et des collectivités territoriales sont des atouts majeurs pour tous.

Considérant le manque de communication sur ce projet et le peu de lisibilité sur la future organisation du territoire, le Comité Syndical demande :

- L'abandon du projet de réaménagement du réseau des trésoreries,
- Et le maintien de la Trésorerie d'Orsay.

Cette motion sera transmise à :

- DGFIP
- Préfecture de l'Essonne

Trésorerie d'Orsay

Après en avoir délibéré, par 29 voix pour, 1 abstention (Monsieur MONTAGNON) et 1 voix contre (Monsieur OSSENI)

Approuve la motion contre la fermeture des trésoreries,

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **21 OCT. 2019**
Affichée le : **21 OCT. 2019**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL47_2019
Date de la décision:	2019-10-08 00:00:00+02
Objet:	Motion contre la fermeture des trésoreries
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	091-200062321-20191008-DL47_2019-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20191008-DL47_2019-DE-1-1_0.xml	text/xml	864
<i>nom original:</i>		
dl 47 2019.pdf	application/pdf	164676
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20191008-DL47_2019-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	164676

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	21 octobre 2019 à 17h03min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 octobre 2019 à 17h05min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2019 à 17h05min11s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	21 octobre 2019 à 17h10min33s	Recu par le MIAT le 2019-10-21